

des discours de Toulouse et du congrès international d'astronautique à Paris une stratégie spatiale claire : la France doit rester à la pointe de la conquête économique et scientifique de l'espace. Nous la mettons en œuvre aujourd'hui avec la signature du contrat d'objectifs et de performance du CNES et l'annonce des 15 premiers lauréats du volet spatial de France 2030. »

Pour Sébastien Lecornu : « L'innovation dans le spatial est primordiale pour le ministère des Armées. En accompagnant nos industriels pour qu'ils restent au meilleur niveau mondial et en favorisant la structuration du New Space français, France 2030 et le CNES jouent un rôle majeur pour notre souveraineté et pour les capacités de nos Armées. »

Pour Sylvie Retailleau : « La France est avec l'Europe un acteur majeur du spatial sur le plan international. Je me réjouis des opportunités de projets collaboratifs qu'offre ce programme France 2030, associant acteurs de la recherche, acteurs industriels émergents et acteurs historiques afin d'amplifier le potentiel d'innovation de la filière spatiale française. »

[1] « Ambassadeurs » ou personnalités qualifiées membres du Comité de pilotage ministériel du volet spatial de France 2030 : Anne Aanesland, Stéphane Andrieux, François Chopard, Antoine de Chassy, Yvan-Michel Ekhkirch, Magali Vaissière, Jean-Marc Nasr

[2] Consulter le dossier de presse

Contacts media :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Sébastien Lecornu

01 42 19 67 16 - cabinet-c-presse-communication.secretaire.fct@intra.def.gouv.fr

Cabinet de Sylvie Retailleau

01 55 55 84 24 - secretariat.communication@recherche.gouv.fr

Direction générale des Entreprises

presse.sgpi@pm.gouv.fr

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat:
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir

Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DlCoD

Centre media du ministère des Armées

60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15